

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LES PERSONNES HANDICAPÉES

Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, en dépit des progrès accomplis ces dernières années en ce qui concerne les services aux personnes handicapées, il reste encore de nombreux domaines dans les lois fédérales qui doivent être modifiés pour respecter les droits de ces personnes. Des représentants de divers groupes de handicapés ont comparu récemment devant le Comité permanent des droits de la personne et le Comité permanent des personnes handicapées et ont exigé à nouveau une loi omnibus pour répondre à ces inquiétudes.

Je demande au gouvernement de proposer une loi omnibus qui comprendrait, entre autres, des amendements à la Loi électorale du Canada pour assurer l'accès des bureaux de scrutin aux handicapés, des amendements à la Loi sur l'immigration pour supprimer la discrimination à cause d'une infirmité et des amendements à la Loi sur l'accès à l'information pour permettre aux handicapés d'avoir le même accès à l'information.

Les handicapés en ont assez de se faire dire que les questions qui les concernent sont à l'étude. Il est temps que le gouvernement prenne finalement des mesures qui viennent réellement en aide aux 3,2 millions de Canadiens qui sont handicapés.

* * *

L'ASSURANCE-MALADIE

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, quel sera le prochain coup qu'on assènera à notre régime d'assurance-maladie, le plus précieux de nos programmes nationaux?

En février dernier, le ministre des Finances a bloqué le montant des contributions que le gouvernement fédéral versait aux programmes de santé. Depuis, quatre provinces ont déposé leur budget, entraînant la mise à pied de 300 infirmiers et infirmières et la fermeture de lits d'hôpitaux à Terre-Neuve, une hausse de 16 p. 100 des primes d'assurance-maladie en Alberta, le gel des salaires des infirmiers et infirmières du Nouveau-Brunswick et incitant le Québec à imposer des frais aux utilisateurs.

Pourtant, le ministre de la Santé n'a jamais cessé de répéter qu'il ferait appliquer la Loi canadienne de la santé de façon à ce que les normes nationales en matière d'assurance-maladie soient respectées.

Est-ce à dire qu'il rétablira l'universalité du régime d'assurance-maladie à Terre-Neuve et qu'il rendra leur hôpital aux habitants de Port-aux-Basques? Redonnera-t-il accès aux services médicaux aux familles à revenu moyen de l'Alberta qui sont incapables de payer les

Article 31 du Règlement

primes d'assurance-maladie? Pourra-t-il empêcher le Québec d'imposer des frais d'utilisation aux plus démunis de ses citoyens? Le ministre veillera-t-il au respect des normes nationales en matière d'assurance-maladie et pourra-t-il dire aux provinces où celles-ci trouveront les fonds nécessaires pour respecter ces normes?

* * *

LA CITOYENNETÉ

M. J.W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, dans le monde entier, on trouve bien peu de mots qui traduisent plus clairement que «citoyenneté canadienne» l'idée de liberté et de démocratie. On dit souvent, par exemple, que le passeport canadien est le document le plus recherché dans la communauté internationale.

Pourtant, parmi les Canadiens eux-mêmes, il y a une certaine apathie à l'égard des valeurs de leur propre citoyenneté, comme s'ils avaient perdu leur sens national, leur fierté nationale, leur patriotisme.

Devant pareil état d'esprit, un effort de revitalisation s'impose, aussi bien pour nous-mêmes que pour les générations à venir. Il faut absolument donner une nouvelle vigueur à l'idée de citoyenneté canadienne, qui est notre dénominateur commun, qui est nécessaire pour mettre en valeur le riche potentiel de notre patrimoine de société bilingue et multiculturelle. Voilà le défi que chacun de nous doit relever, et cela n'a jamais été plus important qu'en ce moment.

Sans cela, sans cet engagement premier et fondamental à l'égard de la citoyenneté canadienne, de sa dimension unificatrice et de sa signification profonde, nous ne serons guère qu'une réunion de groupes linguistiques et culturels isolés qui cohabitent en terre canadienne. Le Canada, c'est plus que cela, et je suis sûr que la plupart des Canadiens partagent mon avis.

* * *

LES RÉFUGIÉS

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, j'ai rencontré aujourd'hui, avec d'autres membres du Comité des droits de la personne, le président ainsi que des représentants de la communauté kurde au Canada pour discuter du génocide en Irak, où entre 60 000 et 80 000 de leurs amis et parents kurdes ont été tués.

Même si le Canada a fourni une aide financière, les Kurdes n'ont encore reçu aucun approvisionnement en provenance de notre pays. Le Canada doit prendre des mesures concrètes pour mettre un terme à cette tragédie, et il doit parler au nom du peuple kurde. Les personnes que nous avons rencontrées ont laissé entendre qu'un appel urgent lancé aux Nations Unies et au président Bush permettrait de mettre un terme à la tuerie. Il faut ordonner à Hussein de cesser immédiatement de tuer des